

À droite, quelques arbres fruitiers remplacent l'ancien verger dépérissant qui abritait la chouette hulotte. L'espace agricole semi-bocager du Husquet, a conservé une densité appréciable d'éléments naturels (haies, alignements d'arbres, chemins creux, mares). C'est un des atouts écologiques de Verviers au nord de la Vesdre même si l'urbanisation de ces dernières années a modifié le caractère agricole des lieux.

Revenez à Petit-Rechain par « Les Bouleaux ».

Dans ce lotissement, le bâti est distribué de manière assez complexe.

8 RUE DE LA MOINERIE

Sortant des Bouleaux, vous arrivez rue de la Moinerie, à proximité du cimetière.

En descendant la rue, à gauche et en surplomb, observez le groupe de grands ifs extrêmement anciens (400 ans !), de grand intérêt dendrologique. Aux numéros 52-54, une ferme du XVIIIe siècle était occupée jadis par un couvent.



Prenez à droite et longez l'école du Sacré-cœur. Le sentier suit d'abord un mur, se poursuit entre 2 haies et aboutit dans les prairies pour rejoindre la rue du Midi. Remontez ensuite la chaussée de la Seigneurie puis prenez à droite le chemin du Vieux Moulin.

Les nombreuses variétés d'arbres présentes dans les jardins attirent quantités d'espèces d'oiseaux

9 RUE BONVOISIN

Au début de cette section du parcours se trouve, en bordure de route, une croix qui rappelle au souvenir

du passant les 4 victimes verviétoises des inondations de 1956.

Plus loin, l'ensemble bocager relativement dense situé au nord de la rue de Bonvoisin, contigu à la zone industrielle existante, mérite une attention toute particulière, d'autant plus que ce bocage fait actuellement office d'espace tampon entre le village et la zone industrielle.

Remontant la rue Bonvoisin, vous voyez se profiler l'église de Petit-Rechain.

10 ALLÉE DU CHÂTEAU

Pour rejoindre l'église, traversez la rue de Battice et passez par l'allée du Château.

La maison n° 19 de la rue Fernand Chaumont est une des deux anciennes conciergeries qui gardaient l'entrée du Château de Rechain. Celui-ci, fut construit par le Baron Jacques de Libotte en 1741 sur le site d'un château plus ancien. Les pavillons et les jardins ont été remplacés par un lotissement. À l'arrière du Château, une ferme est datée de 1754.



Cette promenade vous est proposée par le Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.) de la Ville de Verviers.



087 327 575 - pcdn@verviers.be
[facebook.com/pcdnverviers](https://www.facebook.com/pcdnverviers)
www.verviers.be/pcdn

PETIT-RECHAIN

11. LES DEUX CHÂTEAUX

1 PLACE XHOVÉMONT

Le point de départ est l'église Saint-Martin à Petit-Rechain. Ce très ancien village déjà mentionné en 888 sous le nom de RICHEIM a fait partie, sous l'ancien régime, du haut-ban de Herve, dans le duché de Limbourg.

Place Xhovémont (« mont balayé par les vents »), on peut voir :

- le pilori dressé par le baron Henri-Frédéric de Libotte pour affirmer ses droits de seigneur;

- l'église néogothique consacrée en 1876 et conçue par Ch. Thirion ;

- le départ de la rue baptisée du nom du célèbre architecte du XVIIIe siècle, Laurent-Benoît Dewez, né à Petit-Rechain en 1731.



2 RUE VICTOR DE NEUVILLE

Longez la façade sud de l'église et descendez la rue Victor de Neuville.

Au n° 20, maison du XVIIIe siècle de style mosan. Au n° 1, on peut encore déchiffrer une ancienne inscription biblique (psaume et évangiles) au-dessus de la porte : « LAPIS REPROBATUS FACTUS EST CAPUT ANGULI 1739 » (la pierre rejete-



tée est devenue pierre d'angle).

3 ANCIENNE MAISON COMMUNALE

Arrivés place communale, empruntez la petite rampe d'accès qui mène juste devant la maison communale.

Admirez les armoiries de Petit-Rechain au-dessus de la porte d'entrée (« d'azur à un saint Martin au naturel, l'écu timbré d'une couronne d'or »).

Monter la rue de Grand-Rechain.

4 « CINSE DÊ TORAI »

A droite, découvrez la vieille ferme de 1743, dite maintenant ferme des Tourelles, mais anciennement « Cinse dê Torai » (ferme du taureau). C'est là qu'était entretenu le taureau banal (du ban) qui, au moyen âge, était un taureau reproducteur mis en location par le seigneur. En face, au pied de l'ancienne tour carrée, une croix en fonte sur socle de pierre date de 1891.



Plus loin, en face de la drève qui mène au château des Tourelles, un ancien bunker avait été aménagé par le PCDN dans l'espoir d'abriter des chauves-souris l'hiver. Celles-ci ne s'y sont cependant pas installées mais continuent à fréquenter les lieux en été.

5 DOMAINE DES TOURELLES

Prenez à gauche la drève qui conduit au domaine des Tourelles et à son remarquable parc arboré.

Voyez ce qui reste du château, ancienne propriété du bourgmestre Victor de Neuville. Il n'en subsiste que les écuries et une tour du début du XXe siècle.



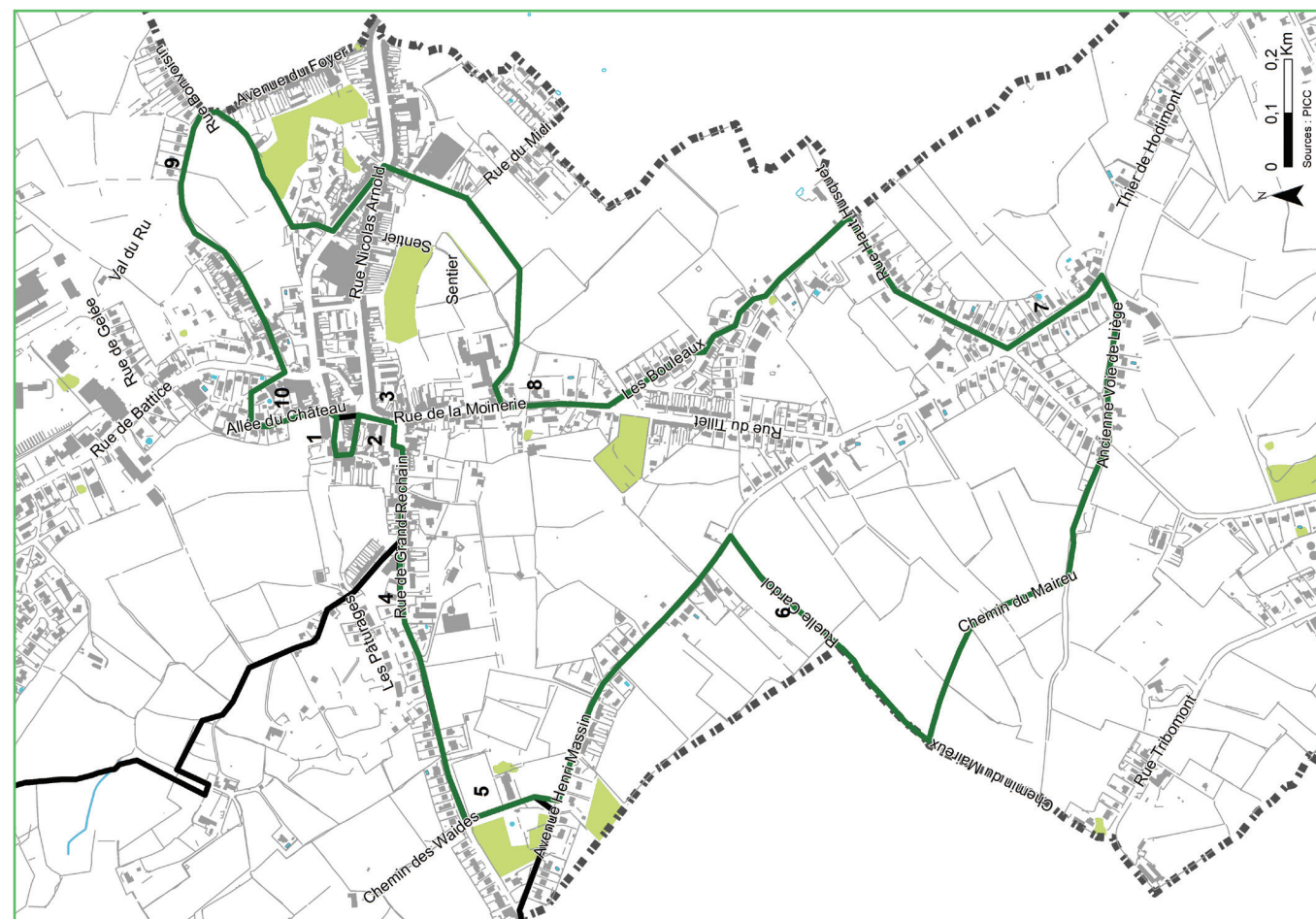
Poursuivez la promenade en traversant la plaine de jeu pour retrouver un petit sentier. Le « tourniquet » de gauche dans la haie vous permet de rejoindre la rue Henri Massin que vous poursuivez à gauche jusqu'aux installations industrielles de Distrigaz.

6 RUELLE CARDOL

Empruntez la ruelle Cardol à droite.

Cette voirie tracée sur un talus vous permet de découvrir le paysage herbager de prairies, de haies et de vergers.

Vers l'ouest se dresse le clocher de Grand-Rechain illuminé dès le soir venu. Vous pouvez l'apercevoir



par-dessus de la haie. Au sud, les collines boisées de la rive gauche de la Vesdre. Le relief ondule par la formation de dolines et de vallées sèches.

Le plateau du Thier de Hodimont, qui surplombe la rive droite de la Vesdre, est fortement urbanisé affectant significativement le caractère bocager. Il importe de maintenir et de développer les liaisons arbustives et arborées tout en conservant un caractère ouvert au paysage.

Dans la ruelle Cardol, après avoir croisé de beaux frênes à droite, prendre à gauche un sentier étroit courant entre deux haies à l'aspect sauvage composées d'érables champêtres, de charmes et d'aubépines. Au bout de 400 m, ce sentier rejoint l'ancien chemin de Liège.

Remontant le chemin de Liège, vous arrivez à la rue Bruyère du Fourneau. Ce tronçon est commun avec la promenade du Fiérain.

Rue Bruyère du Fourneau est une ligne de crête (alt. 280 m) qui vous permet de contempler, au sud, de larges horizons sur le massif forestier du bassin versant de la Vesdre.

Traversez la route et suivez le chemin bordé à gauche d'une haie remarquable et mène au Thier de Hodimont.

A droite, par-delà la prairie, on découvre les boisements du domaine de Joncménil à Ensival qui, avec ses bosquets et ses bandes boisées en zone d'espace vert, constitue une importante zone de développement du réseau écologique et une intéressante unité paysagère.

7 THIER DE HODIMONT

En arrivant au Thier de Hodimont, vous trouvez une croix datée 1771/1884 mais surtout, bien qu'en très mauvais état, un remarquable édifice du XVIe siècle, appelé « la belle maison ». Dans le pignon droit, remarquez une porte millésimée 1585.

Remontez la rue du Thier jusqu'au rond-point et empruntez à droite la rue du Haut-Husquet.

A la limite de Dison (panneau), prenez à gauche la rue des Cenelles.